

Dijon, le 25 janvier 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Manifestations agricoles en Côte-d'Or : évolution du dispositif de contournement de l'autoroute A6

Suite à une action de blocage à l'entrée d'Arnay-le-Duc, la préfecture de la Côte-d'Or adapte le dispositif de contournement de l'autoroute A6 :

- Les usagers venant de l'Yonne et allant en direction de Dijon et de Lyon sont invités à emprunter la RD906 et continuer sur la RD70 en direction de Vitteaux puis de Somberton jusqu'à prendre l'A38 en direction Dijon-Lyon ;
- Les usagers venant du sud et allant en direction de Dijon et de Paris sont invités à prendre l'A31 au niveau de Beaune avant de rejoindre la liaison Nord de Dijon (LiNO) puis l'A38 en direction de Paris pour emprunter ensuite la RD905 en direction de Vitteaux puis la RD70.

Ces indications sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation

La préfecture conseille aux personnes qui le peuvent d'éviter de circuler sur ces axes et de limiter leurs déplacements.

Pour la sécurité de tous, il est demandé aux usagers de la route de :

- consulter les informations officielles avant de s'engager sur la route via le site [www.bisonfute.gouv.fr](http://www.bisonfute.gouv.fr) et en écoutant Autoroute Info 107.7 ;
- respecter les déviations mises en place ;
- ne pas s'engager sur une route fermée à la circulation.